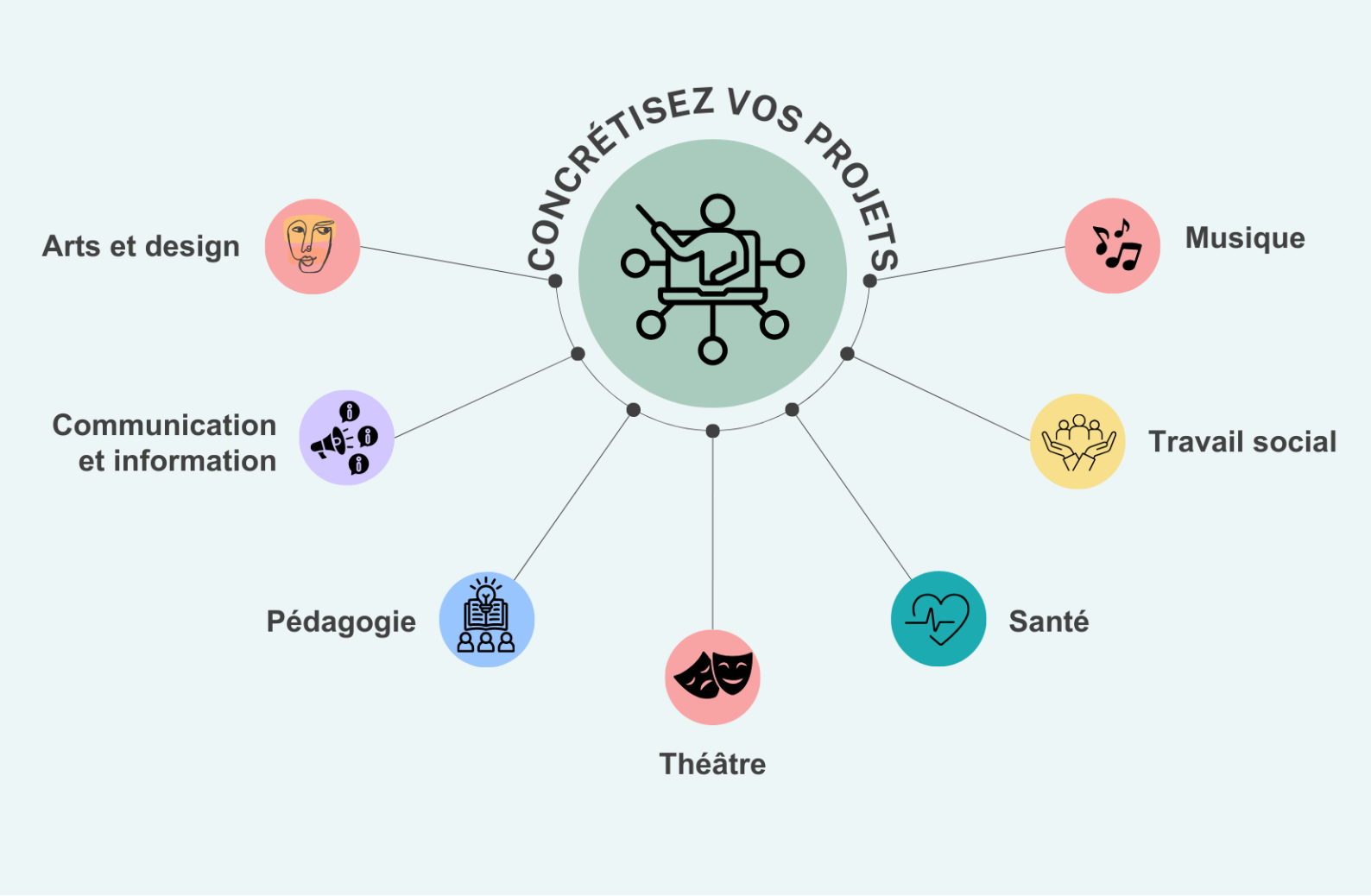
Ecole de culture générale



Edition 2026-2027

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Concrétisez vos projets

À Genève, l'école de culture générale (ECG) offre son enseignement à près de 4000 élèves au sein de cinq établissements :

Rive gauche	ECG Jean-Piaget, Chêne-Bougeries
Rive droite	ECG Henry-Dunant, Châtelaine
Genève centre	ECG Ella-Maillart, Rive
Genève sud	CECG Madame de Staël, Carouge
	ECCG Aimée-Stitelmann, Plan-les-Ouates

Mission et objectifs de l'Ecole de Culture Générale

L'ECG est l'une des trois voies de formation de l'enseignement secondaire II aux côtés de la formation gymnasiale et de la formation professionnelle.

La mission éducative des écoles de culture générale consiste avant tout à donner une formation générale approfondie, à offrir ou à enseigner des branches spécifiques en relation avec un domaine professionnel, ainsi qu'à développer les compétences personnelles et sociales en vue de l'obtention d'un certificat ou d'une maturité spécialisée donnant accès à des formations professionnelles du degré tertiaire.

L'accent porte sur l'acquisition de connaissances générales et spécifiques aux différents domaines d'études, ainsi que sur la mise en pratique des connaissances théoriques et sur le développement de compétences en lien avec des projets centrés sur les métiers de l'humain, de la communication et des arts.

Certificat de l'Ecole de Culture Générale

La structure et l'organisation de la formation reposent sur un tronc commun de culture générale en 1re année, complété, dès la 2e année, par des cours spécifiques dans cinq options préprofessionnelles préparant à une formation professionnelle en lien avec l'option choisie :

- **arts (arts et design, musique, théâtre)**
- **communication et information**
- **santé**
- **travail social**
- **pédagogie**

Titre

L'ECG délivre, après trois années d'étude réussies, des certificats d'école de culture générale avec mention de l'option spécifique préprofessionnelle (OSP) suivie. Ces titres sont reconnus au niveau national.

Certificat de maturité spécialisée

Des formations de maturités spécialisées (MS) sont ouvertes, après l'obtention du certificat d'école de culture générale, dans les orientations suivantes :

- **arts et design - MSAD**
- **communication et information - MSCI**
- **musique - MSMU**
- **pédagogie - MSPE**
- **santé - MSSA**
- **théâtre - MSTH**
- **travail social - MSTS**

Titre

Les certificats de MS délivrés par l'ECG sont reconnus au niveau national. Le titre de MS donne accès aux domaines HES ou HEP correspondants.

Plus d'informations sur les maturités spécialisées sont disponibles à l'adresse suivante :
https://www.ge.ch/document/brochure-maturites-specialisees-ecole-culture-generale-geneve

Normes d'admission

L'admission à l'ECG répond aux normes suivantes :

Admission en 1re année

• élèves promus et promues du CO section LS (littéraire et scientifique) ;

• élèves non promus et non promues du CO section LS (littéraire et scientifique) et avec FR + MA + AL ≥ 9 ou FR + MA + AN ≥ 9 ;

• élèves promus et promues du CO, section LC (langues vivantes et communication) ;

• élèves promus et promues du CO, section CT (communication et technologie) avec une moyenne générale ≥ 5 et une seule moyenne insuffisante (< 4) dans les branches autres que FR ou MA ainsi qu'une moyenne des disciplines principales ≥ 4,5.

• élèves issus de la formation préqualifiante : sous conditions.

Admission en 2e année

• élèves promus et promues du CO section LS (littéraire et scientifique) avec une moyenne générale ≥ 5, FR et MA ≥ 5 et une moyenne annuelle ≥ 4 dans les branches CO correspondant à l'option spécifique préprofessionnelle de 2e année ECG (arts ou allemand/anglais ou physique ou géographie/histoire). Pour une admission en OSP pédagogie : moyenne générale ≥ 5 et un total de 20 en FR, MA, AL, AN.

Les élèves en provenance de l'extérieur du canton ou d'une école privée non reconnue sont soumis à des examens d'admission en français, mathématiques, allemand et anglais.
Les cas d'élèves dans d'autres situations sont réglés par le règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B (C 1 10.31).

Structure et organisation de la formation

L'ECG est une école de formation générale à plein temps qui délivre un certificat après trois années d'études réussies.

Le cursus est caractérisé par :

• **des disciplines communes de culture générale ;**
• **une option spécifique préprofessionnelle (OSP) ;**
• **une période de stage pratique de 10 jours;**
• **un travail personnel de certificat (TPC) ;**
• **des cours en option complémentaire (OC) en 2 OSP TS et 3 OSP CI.**

L'ECG propose à l'élève de construire progressivement son projet de formation professionnelle.

Au terme de la formation, une 2e certification est possible à l'ECG pour adultes dans les OSP suivantes : santé, travail social ou communication-information.

Des disciplines communes en 1re année

En 1re année, un enseignement des disciplines communes assure la cohérence de la formation et permet à l'élève de choisir son option spécifique préprofessionnelle pour la suite de son cursus.

Structure et organisation de la formation

Des disciplines spécifiques préprofessionnelles en 2e et 3e années

En 2e année, l'élève choisit une des cinq options spécifiques préprofessionnelles (OSP). Dans chaque OSP, la formation s'appuie sur des cours spécifiques qui représentent 20 à 40% des enseignements suivis sur deux ans.

Les grilles horaires des différentes OSP sont présentées aux pages 6 à 10.

Un travail personnel de certificat (TPC)

En 2e et en 3e année, l'élève prépare un travail personnel de certificat accompagné d'un enseignant. Ce TPC permet à l'élève de démontrer sa capacité à mener et à présenter de façon autonome une recherche approfondie dans les domaines d'études de la formation générale ou dans le domaine professionnel envisagé.

Le TPC fait l'objet d'une évaluation qui compte pour l'obtention du certificat et porte à la fois sur le dossier écrit, le cas échéant sur une réalisation artistique, et sur une soutenance orale.

Un stage pratique

Un stage pratique extrascolaire de 80 heures au minimum, placé sous la responsabilité d'un professionnel qualifié ou une professionnelle qualifiée, et validé par l'école, est obligatoire pendant la formation menant au certificat de l'école de culture générale.

Le stage pratique est validé par un bureau des stages sur la base d'un rapport réalisé par l'élève et d'une attestation de l'entreprise.

Des personnes et des lieux de référence sont à la disposition de l'élève pour l'informer, le conseiller et l'accompagner dans sa démarche.

Les stages doivent être validés après l'inscription à l'ECG et avant la fin de la 3e année pour que le certificat de l'école de culture générale soit délivré.

Des possibilités de cours en option complémentaire

En 2e année OSP travail social et en 3e année OSP communication-information, l'élève suit un cours en option complémentaire (OC) lui permettant de découvrir d'autres domaines d'études ou d'approfondir le domaine d'études de son option spécifique préprofessionnelle (OSP).

Les conditions de promotion d'un degré à l'autre sont disponibles dans le RECG C1.10.70 (SIL Genève PUBLIC (silgeneve.ch))

<table>
<tr><td>4e année</td><td colspan="4">Maturité spécialisée</td></tr>
<tr><td>3e année</td><td colspan="2">Disciplines communes</td><td>OSP</td><td>OC pour OSP CI</td><td>Travail personnel de certificat - TPC
Stage pratique</td></tr>
<tr><td>2e année</td><td colspan="3">Disciplines communes</td><td>OSP</td><td>OC pour OSP TS</td><td></td></tr>
<tr><td>1e année</td><td colspan="4">Disciplines communes</td><td></td></tr>
</table>

OSP = Option spécifique préprofessionnelle OC = Option complémentaire

Grille horaire de l'élève – 1re année

Domaines	Disciplines	Nombre d'heures
Langues	Français	5
	Langue seconde 1 : Allemand - Anglais - Italien	4
	Langue seconde 2 : Allemand - Anglais - Italien	4
Mathématiques, sciences expérimentales, informatique	Mathématiques	3
	Biologie et science de l'environnement	2
	Sciences expérimentales	2
	Informatique et culture numérique	2
Sciences humaines et sociales	Droit	1
	Sciences humaines et sociales	2
Disciplines artistiques	Dessin-arts plastiques	1
	Art dramatique	1
	Musique	1
Sport	Sport	2
	Maîtrise et orientation professionnelle	2

Grilles horaires de l'élève – 2e et 3e années

1) Option spécifique préprofessionnelle « arts » (OSP Arts) *

Domaines	Disciplines	Nombre d'heures 2e année	Nombre d'heures 3e année
Langues	Français	5	5
	Langue seconde 1 : Allemand - Anglais - Italien	3	3
	Langue seconde 2 : Allemand - Anglais - Italien	3	3
Mathématiques, sciences expérimentales, informatique	Mathématiques	3	3
	Biologie et science de l'environnement	2 1 cours à choix	
	Chimie		
	Physique		
	Informatique-culture numérique	2	
Sciences humaines et sociales	Société et économie	2	
	Géographie	1	
	Histoire	1	
	Philosophie		2
Sport	Sport	2	2
	Travail personnel de certificat (TPC)	0.5	1
	Maîtrise	1	1

Disciplines de l'OSP Arts et design*	Ateliers arts et design[1]	4	4
	Histoire de l'art	2	2
	Communication visuelle	2	
	Art contemporain		2
	Dessin graphisme		2
	Projets design		2
Disciplines de l'OSP musique* Pratique instrumentale hors les murs - cours privé (1h)	Ateliers musique [1]	4	4
	Histoire de la musique	2	2
	Culture musicale et numérique		2
	Composition musicale		2
	Solfège	2	2
Disciplines de l'OSP théâtre*	Ateliers théâtre[1]	4	4
	Histoire du théâtre	2	2
	Culture théâtrale et dramaturgie	2	2
	Création de spectacle		2
	Mouvement et chorégraphie		2

[1] Le même domaine artistique est suivi en 2e et 3e années.

*** Le certificat est obtenu dans l'une des options Arts et design / Musique / Théâtre.**

2) Option spécifique préprofessionnelle « communication et information » (OSP CI) *

Domaines	Disciplines	Nombre d'heures 2e année	Nombre d'heures 3e année
Langues	Français	5	5
	Langue seconde 1 : Allemand - Anglais - Italien	3	3
	Langue seconde 2 : Allemand - Anglais - Italien	3	3
Mathématiques, sciences expérimentales, informatique	Mathématiques	3	3
	Biologie et science de l'environnement	2 1 cours à choix	
	Chimie		
	Physique		
Sciences humaines et sociales	Société & Économie	2	
	Géographie	1	
	Histoire	1	
	Philosophie		2
Disciplines artistiques	Dessin-arts plastiques	2 1 cours à choix	
	Art Dramatique		
	Musique		
Sport	Sport	2	2
	Travail personnel de certificat (TPC)	0.5	1
	Cours en option complémentaire		2
	Maîtrise	1	1

Disciplines de l'OSP CI	Atelier culture et langue	2	2
	Mathématiques		2
	Numérique et société	2	2
	Multimédias		2
	Économie et marketing	2	
	Gestion et comptabilité	2	2
	Sociologie des médias		2

***Pour accéder à la maturité spécialisée « tourisme », l'allemand et l'anglais sont obligatoires.**

3) Option spécifique préprofessionnelle « santé » (OSP SA)

Domaines	Disciplines	Nombre d'heures 2e année	Nombre d'heures 3e année
Langues	Français	5	5
	Langue seconde 1 : Allemand - Anglais - Italien	3	3
	Langue seconde 2 : Allemand - Anglais - Italien	3	3
Mathématiques, informatique	Mathématiques	3	3
	Informatique-culture numérique	2	
Sciences humaines et sociales	Société et économie	2	
	Géographie	1	
	Histoire	1	
	Philosophie		2
Disciplines artistiques	Dessin-arts plastiques	2 1 cours à choix	
	Art Dramatique		
	Musique		
Sport	Sport	2	2
	Travail personnel de certificat (TPC)	0.5	1
	Maîtrise	1	1

Disciplines de l'OSP SA	Biologie	2	3
	Chimie	2	3
	Physique	2	3
	Calcul médical		2
	Santé	2	
	Psychologie		2

4) Option spécifique préprofessionnelle « travail social » (OSP TS)

Domaines	Disciplines	Nombre d'heures 2e année	Nombre d'heures 3e année
Langues	Français	5	5
	Langue seconde 1 : Allemand - Anglais - Italien	3	3
	Langue seconde 2 : Allemand - Anglais - Italien	3	3
Mathématiques, sciences expérimentales, informatique	Mathématiques	3	3
	Biologie et science de l'environnement	2 1 cours à choix	
	Chimie		
	Physique		
	Informatique-culture numérique	2	
Sciences humaines et sociales	Philosophie		2
Disciplines artistiques	Dessin	2 1 cours à choix	
	Art Dramatique		
	Musique		
Sport	Sport	2	2
	Travail personnel de certificat (TPC)	0.5	1
	Cours en option complémentaire	2	
	Maîtrise	1	1

Disciplines de l'OSP TS	Géographie	2	2
	Histoire	2	2
	Droit	2	
	Société-histoire-économie		2
	Économie politique		2
	Psychologie		2
	Sociologie	2	2

5) Option spécifique préprofessionnelle « pédagogie » (OSP PE)

Domaines	Disciplines	Nombre d'heures 2e année	Nombre d'heures 3e année
Langues	Français	5	5 + 1
	Langue seconde 1 : Allemand - Anglais	3	3
	Langue seconde 2 : Allemand - Anglais	3	3
Mathématiques, sciences expérimentales, informatique	Mathématiques	3 + 1	3 + 1
	Informatique-culture numérique	2	
Sciences humaines et sociales	Philosophie		2
Disciplines artistiques	Dessin - Arts plastiques	2 1 cours à choix	
	Musique		
Sport	Sport	2	2
	Travail personnel de certificat (TPC)	0.5	1
	Maîtrise	1	1

Disciplines de l'OSP PE	Géographie	2	1
	Histoire	2	1
	Philosophie	2	
	Psychologie		2
	Sociologie	2	
	Biologie et science de l'environnement	2	2
	Chimie	1	2
	Physique	1	2
	Techniques de communication orales		2

Maturité spécialisée

L'année de la maturité spécialisée se déroule dans le même domaine que l'option spécifique préprofessionnelle du certificat. Le certificat doit être obtenu avec un minimum de 4.0 de moyenne pour l'ensemble des disciplines de l'OSP. Suivant la MS, certaines conditions d'admission supplémentaires sont exigées :

Option de certificat	Conditions d'admission	Orientation de maturité spécialisée
• Certificat OSP arts et design	Concours d'admission	Maturité spécialisée arts et design-MSAD
• Certificat OSP musique	Concours d'admission	Maturité spécialisée musique-MSMU
• Certificat OSP théâtre	Concours d'admission	Maturité spécialisée théâtre-MSTH
• Certificat OSP communication et information	B1 dans les deux langues secondes étudiées au certificat ECG Séjour linguistique de 5 semaines au moins, immersion dans l'une des deux langues étudiées au certificat ECG + signature d'un contrat de stage encadré (uniquement pour les filières tourisme et information documentaire)	Maturité spécialisée communication et information-MSCI en : informatique de gestion information documentaire tourisme*
• Certificat OSP santé	Stage préalable de 4 semaines à 100%	Maturité spécialisée santé-MSSA
• Certificat OSP travail social	Stage préalable de 4 semaines à 100% + signature d'un contrat de stage encadré de 27 semaines à 90%	Maturité spécialisée travail social-MSTS
• Certificat OSP pédagogie	B1 en allemand et en anglais Séjour linguistique de 6 semaines dans un pays germanophone	Maturité spécialisée pédagogie-MSPE

La maturité spécialisée comprend des cours et des ateliers d'introduction à la pratique professionnelle, des stages en milieu professionnel et/ou une formation scolaire.

Dans toutes les orientations, la maturité spécialisée implique la réalisation d'un travail de maturité spécialisée effectué dans le domaine professionnel de l'orientation choisie.

Le certificat de maturité spécialisée est un titre reconnu au niveau national. Il est exigé pour l'accès aux filières concernées des Hautes écoles spécialisées ou pédagogiques de Suisse.

***Pour accéder à la maturité spécialisée « tourisme », l'allemand et l'anglais sont obligatoires.**

Formation professionnelle pour les détenteurs d'un certificat de l'ECG

L'élève qui a obtenu le certificat de l'ECG peut poursuivre sa formation dans une école supérieure (ES) correspondant à l'option spécifique préprofessionnelle étudiée pendant son parcours à l'ECG. La formation dure 3 ans.

Formation professionnelle pour les détenteurs d'un certificat de MS

L'élève qui a obtenu un certificat de MS peut poursuivre ses études par une formation professionnelle tertiaire en haute école spécialisée (HES) ou pédagogique (HEP) dans le domaine en lien avec l'option du certificat et de la maturité spécialisée. Les conditions d'admission en Hautes écoles spécialisées ou pédagogiques sont définies par la HES ou la HEP.

OSP	**Pour l'accès aux formations tertiaires des Hautes écoles spécialisées HES ou pédagogiques HEP ou IUFE UNIGE, le certificat de maturité spécialisée est obligatoire**	**Pour l'accès aux formations tertiaires des écoles supérieures ES, le certificat de l'ECG est obligatoire**
Santé	Nutritionniste – Diététicien et diététicienne Infirmier et infirmière Ergothérapeute Technicien et technicienne en radiologie médicale Physiothérapeute Sage-femme / homme sage-femme Ostéopathe	Ambulancier et ambulancière Hygiéniste dentaire Technicien et technicienne en analyses biomédicales Pédicure-podologue Technicien et technicienne en salle d'opération Orthoptiste https://edu.ge.ch/secondaire2/cfpsa/accueil https://www.ophtalmique.ch/hopital/formations/ecole-orthoptique/
Travail social	Animateur socio-culturel et animatrice socio-culturelle Assistant social et assistante sociale Éducateur social et éducatrice sociale	Éducateur et éducatrice de l'enfance[1,2]
	www.hesge.ch/hets	https://edu.ge.ch/secondaire2/cfpso/accueil
Pédagogie	Enseignant et enseignante dans les degrés préscolaire et primaire	Éducateur et éducatrice de l'enfance[1,2]
	https://www.unige.ch/fapse/ HEP VAUD \| Accueil (hepl.ch) https://www.hepfr.ch/	
Communication et information	Spécialiste en information documentaire Gestionnaire en tourisme Informaticien et informaticienne de gestion	Concepteur et conceptrice en communication web Restaurateur-hôtelier et restauratrice-hôtelière[1,2] Gestionnaire d'exploitation hôtelière [1,2] Gestionnaire en tourisme Employé et employée des services de la navigation aérienne
	www.hesge.ch/heg et www.hevs.ch	
Arts	Artiste peintre Cinéaste Sculpteur et sculptrice Designer en architecture d'intérieur Designer en communication visuelle Designer en industrie et produits (bijou ou mode) Musicien et musicienne [2,3] Musicien rythmicien et musicienne rythmicienne [2,3] Comédien et comédienne [2,3]	Photographe ES [4] Éducateur et éducatrice de l'enfance [1,2]
	www.hesge.ch/head www.hemge.ch https://www.hemu.ch/accueil https://manufacture.ch/	

[1] Expérience professionnelle (stage) exigée / [2] Admission possible pour tous les certifiés de l'ECG, l'OSP du domaine constituant un apport supplémentaire / [3] Admission sur dossier, entretien, concours ou examen / [4] CFC exigé

Ecole de culture générale Henry-Dunant

info-ecg-dunant@etat.ge.ch

Avenue Edmond-Vaucher 20
1203 Genève
Tél. 022 388 59 00

Ecole de culture générale Ella-Maillart

info-ecg-maillart@etat.ge.ch

Rue d'Italie 5
1204 Genève
Tél. 022 546 29 70

Ecole de culture générale Jean-Piaget
Ecole de culture générale pour Adultes

info-ecg-piaget@etat.ge.ch

Chemin de Grange-Falquet 17
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 388 78 00
Tél. ECGA 022 388 78 70

Ecole de commerce et de culture générale Aimée-Stitelmann

aimee-stitelmann@etat.ge.ch

Route de Base 24
1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 388 20 50

Collège et école de culture générale Madame de Staël

madame-de-stael@etat.ge.ch

Rte de St-Julien 25
1227 Carouge
Tél. 022 388 48 50

L'attribution à un bâtiment de chaque élève est effectuée selon son profil de formation et en fonction des contraintes organisationnelles.

Brochure disponible également sur le site internet du département à l'adresse :
https://www.ge.ch/document/documentation/ecole-culture-generale-geneve

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Direction générale de l'enseignement secondaire II
Service enseignement, évaluation et certifications
Chemin de l'Echo 5A 1213 Onex
Tél. 022 546 59 16 dges2.sec@etat.ge.ch